



MAIRIE DE GERVANS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le Vingt Trois Mars, le Conseil Municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Pascal CLAUDEL, Maire.

Présents : M. Jean Sébastien GUIER, Mme Christelle FOSSE, M. Philippe MILAN, Mme Christine JULLIEN, Mme Valérie BOURGEAT, M. JUVEN Gilles, M. DELAS Christian, M. Nicolas BAUGIRAUD, M. Jean Marc KEHRWILLER, M. Dominique BRUNEL, M. Olivier MANEVAL, M. Daniel HUGOUD

A donné pouvoir : Mme Corinne CHEVAL à M. Sauveur CATALANO, M. Gilles JUVEN à M. Dominique BRUNEL

Date de la convocation : 12 Mars 2015

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 19h30

- M. Olivier MANEVAL est nommé secrétaire de séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23 – 02 - 2015

Celui-ci est approuvé à l'unanimité

M. Olivier MANEVAL remercie M. le Maire Pascal CLAUDEL d'avoir participé aux obsèques de sa maman, et le Conseil Municipal pour la composition florale offerte, ainsi que les Gervandois qui lui ont manifesté leur attention.

2) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 ASSAINISSEMENT (Compte de la Perceptrice)

M. le Maire, après l'avoir remis aux membres présents, fait lecture d'un document explicatif des Comptes de gestions et administratifs.

En préambule, M. le Maire lit l'Art. L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule : « **Le Conseil Municipal est présidé par le Maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif est débattu, le Conseil Municipal élit son Président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote** »

M. le Maire appelle ensuite, parmi les membres présents, à une candidature pour présider la présentation des Comptes administratifs.

M. Philippe MILAN adjoint aux Finances, propose sa candidature.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

M. le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la réunion du Syndicat Intercommunal d'Assainissement GERVANS – CROZES – LARNAGE (S.I.A), il a demandé à ces deux communes si leur budget Assainissement s'autofinancé, il lui a été répondu par la positive à la différence de GERVANS.

M. Sauveur Catalano explique au Conseil Municipal que depuis 2008, il avait été demandé d'augmenter les tarifs de l'assainissement afin de réduire la subvention communale d'équilibre. Mais que cela avait été refusé à chaque fois.

M. Le Maire lui répond que le but n'est pas d'augmenter les tarifs d'assainissement, mais d'avoir une réflexion sur le fait que GERVANS verse une subvention communale d'équilibre, et de comprendre pourquoi ce budget ne s'autofinance pas.

M. le Maire, Pascal CLAUDEL présente au Conseil Municipal le document élaboré par la Commission Finances sur les résultats 2014.

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	5686.38€	109714.52€
Dépenses	22185.17€	52202.90€
Résultats	-16498.79€	57511.62€

	Résultats de clôture 2013	Résultats d'exercice 2014	Résultats de clôture 2014
Investissement	-61013.15€	-16498.79€	-77511.94€
Fonctionnement	67129.84€	57511.62€	124641.46€

M. Le Maire soumet au vote ces résultats:

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

3) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ASSAINISSEMENT (Compte du Maire)

M. Philippe MILAN, adjoint, présente au Conseil Municipal le document élaboré par la Commission Finances. Nous retrouvons les mêmes résultats de clôture de l'exercice 2014 que sur le compte de Gestion. Après que M. le Maire se soit retiré de la salle, M. Philippe MILAN, adjoint aux Finances, soumet ces résultats au vote :

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

4) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 MULTI-SERVICES (Compte de la Perceptrice)

M. le Maire présente au Conseil Municipal le document élaboré par la Commission Finances sur les résultats 2014.

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	8937.67€	17242.92€
Dépenses	10522.22€	9272.71€
Résultats	-1584.55€	7970.21€

	Résultats de clôture 2013	Résultats d'exercice 2014	Résultats de clôture 2014
Investissement	-21135.45€	-1584.55€	-22720€
Fonctionnement	24278.14€	7970.21€	32248.35€

M. Le Maire soumet au vote ces résultats:

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

5) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 MULTI-SERVICES (Compte du Maire)

M. Philippe MILAN, adjoint, présente au Conseil Municipal le document élaboré par la Commission Finances. Nous retrouvons les mêmes résultats de clôture de l'exercice 2014 que sur le compte de Gestion. Après que M. le Maire se soit retiré de la salle, M. Philippe MILAN, adjoint aux Finances, soumet ces résultats au vote :

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

6) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 COMMUNE (Compte de la Perceptrice)

M. le Maire présente au Conseil Municipal le document élaboré par la Commission Finances sur les résultats 2014.

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	1 516031.30€	638291.38€
Dépenses	767870.42€	594109.38€
Résultats	748160.88€	44182€

	Résultats de clôture 2013	Résultats d'exercice 2014	Résultats de clôture 2014
Investissement	-534395.81€	748160.88€	213762.07€
Fonctionnement	43214.07€	44182€	87396.07€

M. Le Maire rappelle que l'excédent de 213762.07€ est dû aux emprunts d'un montant total de 800000€ soit 400000€ auprès de la caisse de dépôts et consignation en début d'année 2014 pour le remboursement de la ligne de trésorerie de 500000€, puis 400000€ à la Caisse d'Épargne en Juillet 2014 afin de subvenir aux dépenses de la commune.

M. Le Maire soumet au vote ces résultats:

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

7) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 COMMUNE (Compte du Maire)

M. Philippe MILAN, adjoint, présente au Conseil Municipal le document élaboré par la Commission Finances. M. Sauveur CATALANO, suite à quelques échanges verbaux avec plusieurs conseillers municipaux, décide, à 21h15, de quitter la séance du Conseil Municipal.

Nous retrouvons les mêmes résultats de clôture de l'exercice 2014 que sur le compte de Gestion.

Après que M. le Maire se soit retiré de la salle, M. Philippe MILAN, adjoint aux Finances, soumet ces résultats au vote :

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

8) DELIBERATIONS

- **Audit des structures de l'aire des jeux pour enfants**

Reçu en mairie un devis de la société SAGA-LAB, pour une visite biannuelle de l'aire de jeux, qui consiste à réaliser un audit de l'état des structures des jeux,

Pour un montant de : 200 Euros HT

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

- **Réception d'un chèque de la société Rex-Rotary**

Reçu en mairie un chèque de la société Rex-Rotary, qui offre 1 mois de maintenance du matériel,

Pour un montant de : 2077,38 Euros HT

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

- **Taxe communale d'aménagement**

Le taux de la taxe d'aménagement, d'une durée de validité de 3 ans, était caduque au 31/ 12/ 14.

M. le Maire propose de ne pas changer ce taux, et de le reconduire à sa valeur de 3% pour les 3 prochaines années 2015 à 2017.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

- **Taxes: foncières, sur le bâti, sur le non-bâti, d'habitation**

Suite à la réunion de la commission Finances qui propose de ne pas augmenter le taux de ces 3 taxes, M. le Maire, suit la proposition de la commission: Le taux de ces taxes restera donc inchangé en 2015.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

- **Adhésion de la communauté de communes "H.T.C.C." au syndicat mixte "Drôme des collines, Valence, Vivarais"**

La communauté de communes du Tournonais et de l'Hermitage soumet à l'approbation du conseil municipal sa demande d'adhésion au syndicat mixte "Drôme des collines, Valence, Vivarais" suite à son retrait du syndicat mixte "Ardèche verte".

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

- **Modification des statuts pour permettre l'adhésion de la communauté de communes "H.T.C.C." au syndicat mixte "Drôme des collines, Valence, Vivarais"**

La communauté de communes du Tournonais et de l'Hermitage soumet à l'approbation du conseil municipal sa demande de modifier ses statuts pour permettre son adhésion au syndicat mixte "Drôme des collines, Valence, Vivarais".

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

- **Adhésion de la communauté de communes "H.T.C.C." au syndicat mixte "A.D.N." (Ardèche Drôme Numérique)**

La communauté de communes du Tournonais et de l'Hermitage soumet à l'approbation du conseil municipal sa demande d'adhésion au syndicat mixte "A.D.N." (Ardèche Drôme Numérique pour le développement du réseau de communication à Très Haut Débit via la fibre optique.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

9) INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Site internet communal**

M.POMARET, en charge de la construction du site internet communal, attend de la part des associations communales ci-après, un article qui décrive de façon synthétique leur activité: "La chasse", "la danse", le "C.S.C.G.", sport auto passion

- **Invitation à l'inauguration du nouveau chai à la cave "Fayolle fils et fille"**

Reçu en mairie, l'invitation de la cave "Fayolle fils et fille", pour l'inauguration de son nouveau chai le 24 avril 2015

La séance est levée à 22h10

Noms	Signatures	Noms	Signatures
Pascal CLAUDEL, Maire		Christian DELAS	
Jean-Sébastien GUIER		Nicolas BAUGIRAUD	
Christelle FOSSE		Sauveur CATALANO	
Philippe MILAN		Jean-Marc KEHRWILLER	
Christine JULLIEN		Dominique BRUNEL	
Valérie BOURGEAT		Daniel HUGOUD	
Gilles JUVEN		Olivier MANEVAL	
Corinne CHEVAL			